



Saisie judiciaire en cas d'hébergement gratuit

Par **bluelila**, le **19/01/2010 à 16:43**

Bonjour,

Mon fils majeur est revenu habiter chez moi suite à des difficultés financières.

Je souhaite savoir si une saisie judiciaire peut se produire à mon domicile alors que mon fils n'y est hébergé qu'à titre gratuit et qu'il n'y ait rien qui ne lui appartienne à mon domicile à part ses vêtements.

Par **Marion2**, le **19/01/2010 à 18:35**

Bonjour,

Votre fils réside chez vous, c'est également son adresse, occupant à titre gratuit ou pas.

Oui, il peut y avoir une saisie à votre domicile. Il vous faudra prouver que les meubles vous appartiennent (factures).

Cordialement.

Par **superve**, le **24/01/2010 à 21:09**

Bonsoir

Petite précision : C'est à l'huissier de prouver que les meubles saisis appartiennent à votre fils.
cordialement

Par **bluelila**, le **25/01/2010** à **14:56**

Merci beaucoup pour vos réponses.

Je suis rassurée d'apprendre que ce sera à l'huissier de prouver que les biens appartiennent à mon fils.

J'avais vraiment peur que ce soit à moi de fournir une preuve pour chacun de mes biens car je n'ai pas toujours conservé un justificatif.

Par **odyle**, le **25/02/2010** à **20:12**

Bonjour,

J'ai une amie qui se trouve dans un cas similaire au vôtre. Elle n'a pas internet aussi je me renseigne pour elle.

Elle a hébergé durant plus de 6 mois le copain de sa fille. Aujourd'hui elle les a mis dehors tous les deux pour cause de mésentente et d'abus de leur part.

Un huissier est venu chez elle sans qu'elle ne soit prévenue pour l'informer qu'il allait saisir ses biens car le copain de sa fille a une dette fiscale de plus de 30000 euros.

Après contact avec l'huissier elle pense être redevable de cette somme car cet homme recevait son courrier chez elle. Elle ne pensait pas que cela pouvait porter à conséquence.

A votre avis que peut-elle faire pour ne pas être saisie?

L'huissier du service fiscal lui demande de justifier tous ces biens, elle n'a pas conservé ses factures.

Merci à vous et à tous ceux qui peuvent lui apporter une réponse.

Odyle